

Le Scanner



Fédération Nationale
de Radiologie et d'Imagerie Médicale

*V*otre médecin vous a prescrit cet examen dans l'intérêt de votre santé.
L'équipe médicale qui vous assiste a réalisé ce dépliant à votre intention.
Les informations qu'il contient vous seront utiles pour passer cet examen dans les meilleures conditions.
Nous vous invitons à les lire attentivement.



Comment cela fonctionne ?

Le scanner est un appareil d'imagerie médicale qui par l'association de rayons X et d'un ordinateur permet de restituer une image anatomique fidèle de l'organe exploré.
En principe, il n'y a pas de contre-indication formelle à cet examen.



L'examen par scanner ne présente aucun danger.
Le scanner se présente comme un anneau dans lequel se positionne la partie de l'organisme à examiner.

COMMENT SE DÉROULE VOTRE EXAMEN ?



Vous êtes installé confortablement sur un lit que l'on fait glisser dans l'anneau. Seule la partie du corps à examiner se trouve dans cet anneau, qui a une ouverture de 50 cm environ. Vous avez par ailleurs une vision normale de l'environnement. Le lit se déplace automatiquement pendant le déroulement de l'examen. Vous pouvez communiquer à l'aide d'un micro avec le médecin radiologue.

Sur votre demande, vous pouvez être accompagné par l'un de vos proches en salle d'examen. L'examen dure 10 à 30 minutes, parfois plus, tout dépend de la région à examiner.



Avant ou pendant l'examen, on peut vous administrer un produit

Votre médecin radiologue peut juger nécessaire une injection intraveineuse de produit de contraste ou l'absorption orale d'eau à laquelle on a ajouté un produit au goût agréable. Ces produits permettent d'obtenir des informations supplémentaires.



COMMENT SE PRÉSENTER LE JOUR DE L'EXAMEN ?

- **En urgence :**

Dans ce cas le médecin radiologue prendra les dispositions nécessaires.

- **Vous prenez rendez-vous :**

Que se soit par téléphone ou sur le lieu de l'examen, tous les renseignements nécessaires vous seront fournis.

PRÉPARATION DE L'EXAMEN PAR SCANNER

Certains examens ne nécessitent aucune préparation particulière.

Dans les autres cas :

- Il vous faut être strictement à jeûn depuis au moins 4 à 5 heures.
- Prévenez en cas d'allergie, asthme, eczéma ou sensibilité particulière à certains médicaments ...

En fonction des renseignements recueillis, une préparation médicamenteuse peut vous être demandée.



Il ne faut pas oublier

- de vous présenter avec la demande d'examen de votre médecin.
- d'apporter tous les documents médicaux ayant un rapport avec votre état de santé actuel.

APRÈS VOTRE SCANNER

- Le médecin radiologue vous donnera un compte rendu oral, succinct et provisoire.
- Un compte rendu définitif vous sera remis après 24 heures.

Cas particuliers:

- Enfant de moins de cinq ans : en fonction du degré de coopération de l'enfant, le médecin radiologue en accord avec les parents prendra les mesures nécessaires au bon déroulement de l'examen.
- Femme enceinte en début de grossesse : en informer le médecin radiologue qui prendra les mesures de protection nécessaires.
- Personnes agitées : une prémédication pourrait être administrée par le médecin radiologue.

Nous espérons que ces informations ont répondu aux questions que vous vous posiez sur cet examen.